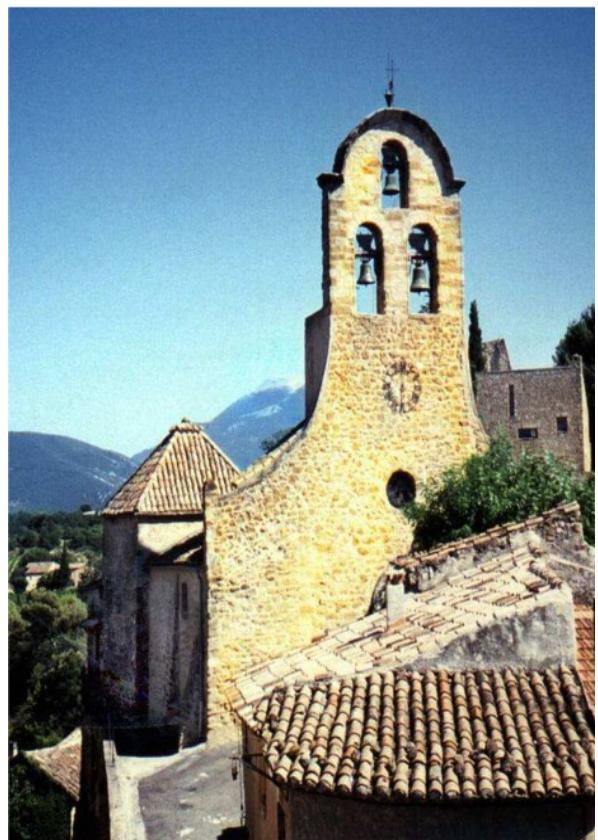


PUYMÉRAS MON VILLAGE

SOMMAIRE	
Informations Puyméras Mon Village	Page 2
Artisans et commerçants	Page 3
N° Urgence	Page 4
Mot de la Présidente	Pages 5
Conseils municipaux	Page 6 à 9
Escapade camarguaise, geste de PMV pour l'APE	Pages 10
AG Comité des Fêtes, les sorcières	Page 11
Les Automnales	Pages 12
La Fêtes des Gaulois	Pages 13
Cérémonie du 11 Novembre, la belote	Pages 14
La castagnade	Page 15
Sainte Catherine, Marché de Noël CDF	Page 16
Marché de Noël Chaloin	Page 17
AG PMV, un orchestre à Puyméras	Page 18
La Chorale, les vœux du Maire	Page 19
AG Puyméras Karaté Club	Page 20
Football	Page 21
Loto APE	Page 22
Recette JC, atelier théâtre	Page 23
Bornes, heurtoirs, poteaux indicateurs	Page 24
Jeux	Page 25
Astuces et recettes de Grands-mères	Page 26
Inscriptions marche	Page 27
Adhésion PMV	Page 28



NUMERO 93
FEVRIER 2026

INFORMATIONS PUYMÉRAS MON VILLAGE

ASSOCIATION « PUYMÉRAS MON VILLAGE »

pmvassociation84@gmail.com

Président d'honneur : Roger TRAPPO, maire de Puyméras
Membre d'honneur : Daniel ROLLAND, ancien maire de Puyméras

MEMBRES DU BUREAU :	Présidente : Suzanne BARNOUIN
	Vice-présidente : Mireille AUTRAN
	Secrétaire : Chantal FAURE
	Secrétaire adjointe : Brigitte BRIENNE
	Trésorier : Jean-Louis FANNI

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Françoise BERLAMONT - Frédéric GARCIA - Dominique HOEN - Noëlle PHILIPPE - Maryvonne SAUVAN - Anne de VILHET.

JOURNAL :

Rédaction : Françoise BERLAMONT - Chantal FAURE - Frédéric GARCIA.

Groupe de relecture : Mireille AUTRAN - Suzanne BARNOUIN - Françoise BERLAMONT - Brigitte BRIENNE - Chris BERNARD - Chantal FAURE.

Groupe de distribution : Mireille AUTRAN - Suzanne BARNOUIN - Brigitte BRIENNE - Chantal FAURE - Claude FAURE - Frédéric GARCIA - Dominique HOËN - Albert PHILIPPE - Maryvonne SAUVAN - Anne de VILHET.

MAIRIE DE PUYMÉRAS

Téléphone : 04 90 46 40 90 - Site internet : <https://www.mairiepuymeras.com>

Mail accueil mairie : agenda.puymeras@gmail.com

Mail secrétariat général/secrétariat du maire : mairie.puymeras@gmail.com

LE SECRÉTARIAT EST OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H

AGENCE POSTALE

DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 11 H 45

FIN DES DÉPÔTS DE COLIS ET DE RECOMMANDÉS À 11 H 30

HORAIRES DE DÉPART DU COURRIER

Du lundi au vendredi : 2 Place de la Fontaine (Mairie) 11 h

Le samedi : Puyméras : 8 h
Vaison la Romaine : 11 h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Responsable : Françoise BERLAMONT

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE AU PUBLIC LES JEUDIS DE 16 H 15 À 18 H

ARTISANS ET COMMERCANTS DE PUYMÉRAS

Assistante maternelle agréée	Marie-Noëlle CUENCA	04 90 46 48 00
Assainissement	Vaison assainissement	06 03 03 83 19
Animations et ateliers artistiques	Delfine	06 25 82 51 09
Bar Tabac Restaurant	Les Barrys	04 90 35 04 53
Boulangerie Pâtisserie	L'Epi'Fanny	04 90 67 15 29
Brasseur	Brasserie du Soleil	07 86 23 33 67
Brocante - Recyclage - Matériaux Anciens	Le Hangar	06 07 67 74 06
Cave Coopérative	La Comtadine	04 90 46 40 78
Cave	Domaine Le Mas du Jas	06 65 28 99 32
Cave	Domaine Le Puy du Maupas	04 90 46 47 43
Caveau - Vente de vins	Soif - Karolyen De BRUYN	04 86 04 82 58
Caviste à domicile - Evènementiel	Domaine St Appolinaire - Elodie DAUMAS	06 88 49 97 04
Cheffe à domicile	Hélène VAILLANT	06 18 67 07 25
Chocolaterie	CHALOIN Chocolats	04 90 37 40 94
Coiffeur	Bulle d'Hair - Laure-Line DIEUDONNE	06 82 31 76 35
Conciergerie, ménage, garde d'enfants	Les Services de Julie - Julie BOURABAH	07 60 05 70 24
Couvreur Zingueur	Jolitoit Provence	06 44 08 25 40
Développeuse de site web	Louise OBE	06 34 20 24 74
Electricité Générale	Antonio MACHADO	04 90 36 36 33
	Jason RODIERES	06 98 62 93 27
Ferronnier	Gaëtan RAMOS	06 03 40 52 60
Garage Agricole	BERNARD et BREMOND	04 90 46 43 17
Massage	Sandrine MACHAN	07 69 30 98 43
Massage Ayurvédique	Marie-France SAMBUCHI	06 14 69 88 34
Massage Bien-Etre	Sandrine CHAMPEAU	06 74 59 27 58
Moulin à huile	Le Vieux Moulin - Alain FARNOUX	04 90 12 02 57
Paysagiste	Le Paysagiste - Frédérique GONDTRAN	06 74 81 72 63
Peintures intérieures/extérieures	Patrice GUILLARD	06 18 44 32 80
Pisciniste - Construction et entretien	Le Pisciniste - Fabien GONDTRAN	06 70 73 23 97
Pisciniste - Construction	Profil Piscine	04 90 41 74 02
Plomberie Chauffage	Morgan RODIERES	06 11 48 33 65
Plomberie	Thomas DUPONT	06 09 22 61 54
Prestataire équin	Justin MANGUETTE	07 68 74 67 51
Restaurant	Le Girocédré	04 90 46 50 67
Taxis	Taxis Fred et Caro - Frédéric GARCIA	06 98 09 54 82
	G.I.E. Taxis des Dentelles	04 90 46 89 42
Truffes et champignons	Etablissement PLANTIN	04 90 46 41 44

NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE : 04 90 36 04 17 ou 17

SAMU : 15 ou 112

POMPIERS : 18 ou 112

HOPITAL : 04 90 36 04 58

PHARMACIE DE GARDE : 04 90 41 73 32

DEFIBRILATEUR : sur le mur extérieur du Centre Social, à proximité de la porte d'entrée.

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination (Informations pour les personnes âgées et leur famille) : 06 45 76 58 10 ou 04 90 36 54 55

SOCIAL ET SANTÉ

Cabinet d'infirmières	Cécile BERGER Michèle BONNET Romy SCHULLER	04 90 46 44 04
-----------------------	--	----------------

ASSOCIATIONS

Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) Faucon - Mérindol - Puyméras	Présidente : Laure JOLY	06 50 80 17 27
Association Paroissiale	Présidente : Delphine RAGONOT	04 90 37 68 10
Association 3P	Président : Rodolphe BRAJON	06 77 87 66 29
Bibliothèque Municipale	Responsable : Françoise BERLAMONT	06 07 08 37 61
La Compagnie du Bien Être Massages sans frontière	Présidente : Laure GUILLARD compagniebienetre@gmail.com	09 79 07 38 22
Comité des Fêtes	Présidente : Marine MOINIER cdfpuymeras@gmail.com	06 04 53 59 16
Coopérative scolaire	Présidente : Isabelle EYRAUD	
Maniok	Présidente : Michèle GRILLON	
Puyméras Karaté Club	Présidente : Caroline GARCIA Puymeras-karate-club@orange.fr	06 98 09 54 82
Puyméras Mon Village	Présidente : Suzanne BARNOUIN pmvassociation84@gmail.com	06 82 75 60 88
Rand'O'Soleil	Présidente : Annie LATCHER randonsoleil.puymeras@gmail.com	06 68 02 11 48
Société de chasse de Puyméras	Président : Cédric CHAMPEAU	06 83 34 64 71
Tennis Instinct		
Union Sportive Autre Provence (USAP)	Président : Jean-Louis CHAUVET	06 10 26 05 27

En cas d'oubli ou de modification à apporter, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant sur l'adresse mail de l'association : pmvassociation84@gmail.com

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

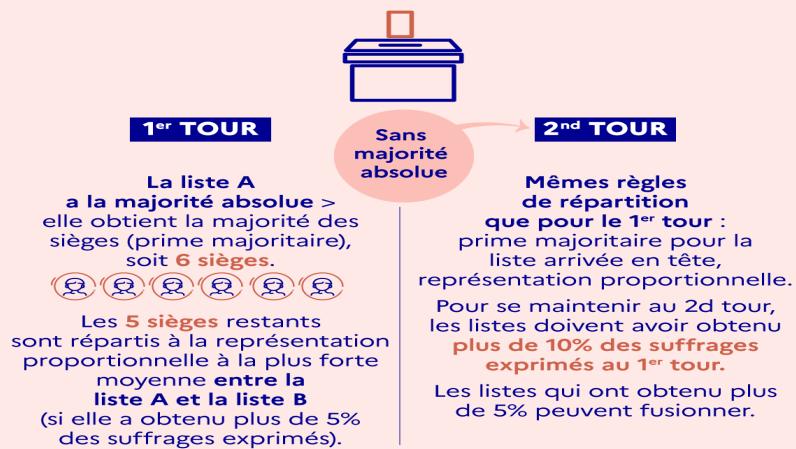


Liste composée d'un seuil minimum de candidats
(en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport
à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



© DILA 2025

LE MOT DE LA PRESIDENTE

C'est avec grand plaisir que je viens, en mon nom personnel mais aussi au nom de tous les membres du conseil d'administration, vous présenter nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité. Que cette nouvelle année comble vos souhaits les plus chers.

En décembre 2025, nous avons convié nos adhérents à participer à l'assemblée générale de notre association. Ce fut l'occasion de présenter les bilans moral, d'activité et financier de Puyméraas Mon Village. Vous en trouverez le compte-rendu dans ce journal. Vous pourrez constater que nos activités sont nombreuses et diversifiées et que notre situation financière demeure stable.

Rien de tout cela ne serait possible sans vous, bénévoles, qui œuvrez à mes côtés au sein du conseil d'administration et qui répondez présents pour programmer, afficher, communiquer, installer, préparer pâtisseries et amuse-bouche, voire bien plus encore, puis ranger, et nettoyer.

Rien de tout cela ne serait possible sans vous, adhérents, qui contribuez par le paiement de votre cotisation annuelle et qui participez dès que vous le pouvez aux manifestations que nous vous proposons.

Rien de tout cela ne serait possible sans vous, artisans, commerçants, petites entreprises qui nous faites confiance en achetant un encart publicitaire à paraître dans notre édition.

En ce début d'année, je formule le vœu que cette dynamique se poursuive en 2026 et que vous restiez ou deveniez adhérent et/ou annonceur de Puyméraas Mon Village.

Notre association ne sollicite aucune subvention auprès des collectivités locales. Votre contribution, à quelque titre que ce soit, représente notre meilleur atout : un soutien financier bien sûr mais aussi un encouragement moral essentiel pour persévérer dans nos actions.

Je vous en remercie d'avance et vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2026.

Suzanne BARNOUIN, Présidente

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du lundi 8 septembre 2025 à 18 heures 30

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Laure-Line DIEUDONNE, Manon YTIER, Anne de VILHET ; messieurs Jean-Christophe DIANOUX, Olivier GIRARD, Cédric IMBERT, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO.

Absent excusé ayant donné procuration: David SAMBUCHI à Olivier GIRARD.

Absent excusé : Julien VERA.

Absent : Michel FARE.

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 juillet 2025

Décisions municipales

Avenants chantier mairie

Contrat groupe Relyens

Don mairie

Majoration taxe habitation sur les résidences secondaires

Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025

Location mairie

Urbanisme

Questions diverses

Une minute de silence est observée afin de rendre un dernier hommage à monsieur André BARNOUIN, conseiller municipal décédé.

Jean-Christophe DIANOUX est nommé secrétaire de séance

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance du 15 juillet 2025. Adopté à l'unanimité.

Présentation des décisions municipales : 2025_DEC.03

Délibération 2025_D33 : avenant n°1 travaux mairie : Marché de maîtrise d'œuvre

Monsieur le maire indique aux membres du Conseil Municipal que suite aux avenants du marché de réhabilitation de l'immeuble de la Grande Fontaine, le montant du marché de travaux est modifié.

Le montant de l'avenant s'élève à 5 000 € HT.

Le Conseil municipal, Oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE l'avenant n° 1 à la maîtrise d'œuvre pour un montant de 5 000 € H.T. soit 6 000 € T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dit avenant ou toute autre pièce se rapportant à ce dossier.

Délibération 2025_D34 : avenant n°1 travaux mairie - Lot 3 Isolation

Monsieur le maire indique aux membres du Conseil Municipal que durant les travaux de réhabilitation il est apparu une moins-value pour du flocage coupe-feu.

Le montant de l'avenant s'élève à -5 250 € HT.

Le Conseil municipal, Oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE l'avenant n° 1 au lot 3 pour un montant négatif de 5 250 € H.T. soit - 6 300 € T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dit avenant ou toute autre pièce se rapportant à ce dossier.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL suite

Délibération 2025_D35 : Adhésion au contrat d'assurance groupe mis en place par le CDG 84 pour la couverture des risques statutaires

Le Maire expose que dans le cadre de la mise en place du contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établissements publics du Vaucluse, le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse a lancé une consultation sous la forme d'une procédure concurrentielle avec négociation.

Il rappelle que la commune, par délibération 2025_D03 du 11 février 2025, a donné mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse pour la négociation d'un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, conformément à l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et au décret n°86-552 du 14 mars 1986;

Par circulaire du 25 juillet 2025, le Centre de Gestion a informé la commune de l'attribution du marché au groupement RELYENS SPS/CNP ASSURANCES et des conditions du contrat.

Le Conseil municipal, Ouï l'exposé du Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de Vaucluse et attribué au groupement RELYENS SPS/CNP ASSURANCES, selon les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet 01/01/2026)

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : contrat résiliable annuellement à l'échéance moyennant un préavis de 8 mois pour l'assureur et l'assuré.

Agents CNRACL

Formule 4 :

Risques garantis et conditions :

Accident du travail / maladie professionnelle

Frais de soins (y compris reprise du passé) + Remboursement de la rémunération sans franchise

Décès

Longue maladie / longue durée

Remboursement de la rémunération sans franchise

Maladie ordinaire

Remboursement de la rémunération avec franchise 10 jours

Taux : 6,27% de la masse salariale assurée

Agents IRCANTEC

Risques garantis : accident du travail, maladie professionnelle, maternité, adoption, grave maladie, maladie ordinaire

Conditions : sans franchise, sauf franchise de 10 jours pour la maladie ordinaire

Taux : 1,15% de la masse salariale assurée

AUTORISE le Maire à signer tout acte nécessaire à cet effet,

APPROUVE la convention de gestion définissant les conditions dans lesquelles s'établissent et s'organisent, entre le CDG84 et la collectivité, les relations relatives à la gestion du contrat d'assurance statutaire souscrit,

AUTORISE le Maire à signer la convention précitée avec le Centre de gestion de Vaucluse.

Délibération 2025_D36 : Acceptation de dons

Le Maire expose qu'aux termes de l'article L.2242-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), « le conseil municipal statue sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune ».

Dans la mesure où un don ou un legs n'est grevé ni de conditions ni de charges, le maire peut recevoir, conformément à l'article L.2122-22 du CGCT, délégation du conseil municipal pour l'accepter et cela pour la durée de son mandat, à charge pour le maire d'en rendre compte au conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL suite

Si le don ou le legs est subordonné à des conditions ou des charges particulières, son acceptation relève alors du conseil municipal. L'accord du conseil municipal est en général fonction des conditions ou charges grevant le don ou le legs. A cet égard, le conseil municipal peut accepter ces conditions ou charges, les refuser ce qui rendra caduc le don, ou encore les discuter.

Il ressort de ces dispositions qu'un don, fait à la commune et assorti d'une condition d'affectation à la réalisation des travaux d'aménagement paysager devant les nouveaux locaux administratifs de la mairie, doit faire l'objet d'une acceptation de la part du conseil municipal.

Considérant que ce don d'un montant total de 1 500 € (mille cinq cent euros) est assorti d'une condition d'affectation à la réalisation des travaux ;

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la commune, d'accepter ces dons compte-tenu des conditions non contraignantes que cela entraînera pour elle ;

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité

D'ACCEPTER le don d'un montant total de 1 500 € (mille cinq cent euros) qui sera imputé à l'article 10251 du budget communal ;

D'AFFECTER ce don aux travaux d'aménagement paysager sis devant les nouveaux locaux administratifs de la mairie, place de la grande Fontaine.

Délibération 2025_D37 : Majoration de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Le Maire expose que la commune de Puyméras, confrontée à des tensions croissantes sur le marché du logement, souhaite renforcer les outils fiscaux à sa disposition pour favoriser l'accès au logement des résidents permanents. À cet effet, l'article 1407 ter du code général des impôts (CGI) offre aux conseils municipaux des communes situées dans des zones caractérisées par un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements la possibilité de majorer, d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 %, la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des **logements meublés non affectés à l'habitation principale**.

Cette mesure vise à inciter les propriétaires à remettre sur le marché locatif des biens actuellement utilisés comme résidences secondaires ou locaux meublés non occupés à titre principal.

À Puyméras, le taux actuel de majoration est fixé à 30 %. Le nombre de résidences secondaires et locations meublés s'élève à près de 50 % des logements existants.

Compte tenu de l'évolution des prix de l'immobilier et de la pression sur le parc locatif, le Maire propose **d'augmenter ce taux pour encourager la mise en location** de logements actuellement sous-utilisés, en alignant la fiscalité locale sur les enjeux d'équilibre territorial.

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité

DÉCIDE de maintenir à 30 % (trente pour cent) la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des **logements meublés non affectés à l'habitation principale**, conformément à l'article 1407 ter du CGI.

Délibération 2025_D38 : Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025

Monsieur le maire rappelle l'affectation d'une partie de la contractualisation au financement des travaux de réfection du groupe scolaire de Puyméras, soit la somme de 89 171.60 €.

Il indique que le montant total alloué par le contrat "Vaucluse Ambition" du Conseil Départemental de Vaucluse pour financer des travaux sur la période 2023-2025 est de 134 700 euros;

Par conséquent, il reste la somme de 45 528.40 € à affecter.

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AFFECTE la somme de 45 528.40 € aux travaux de voirie 2026.

MANDATE le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette contractualisation.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL suite

Délibération 2025_D39 :

La cuisine intégrée n'a pas pu être montée dans l'appartement au-dessus de la mairie. Voir ce qui était prévu initialement.

DOSSIERS URBANISME

1/ PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis en cours d'instruction :

PC 08409422N0015M01 – ALAZARD Baptiste : sous-sol : Refusé

PC 08409422N00006M01 – DINGEN Frank : régularisation travaux suite refus conformité

2/ DEMANDES DE TRAVAUX

Dossiers en cours d'instruction :

DP 08409425000016 RIPERT Jean Pierre – ch. du Jas- Division foncière

Dossiers instruits et accordés :

DP 08409425000014 – LEUPE Lieve – 316 ch. Rochesplanes - Piscine

DP 08409425000015 – BONELLI Romain – 816 rte de Mérindol – Piscine et pool

DP 08409425000017 COMMUNE PUYMERAS : Réfection toiture école

3/ DEMANDE DE CU

GOZLAN Carole – Auchières – Division foncière

Contentieux urbanisme :

ALAZARD Baptiste : décaissement et création d'un sous-sol

ROLLAND Robert

MAURER / BRIENNE : requêtes auprès du Tribunal Administratif de Nîmes demandant :

Le retrait de la délibération approuvant le PLU

Le retrait du permis d'aménager chemin du Jas

MAURER / BRIENNE : lecture du mail de madame BRIENNE et monsieur MAURER en date du 22 juillet (suite à leur mail du 10 juillet et la réponse envoyée le 15 juillet).

QUESTIONS DIVERSES

Demande préemption vente bois : la commune n'est pas intéressée

Remerciements suite au décès d'André BARNOUIN

La chorale va dissoudre l'association

Sculpture de Bruno BIENFAIT déposée dans le hall d'accueil de la mairie : voir s'il accepterait d'en laisser une en dépôt vente.

ESCAPADE CAMARGUAISE

Par Puyméras Mon Village

Ce dimanche 21 septembre, l'association Puyméras Mon Village a emmené 59 participants à la découverte des richesses de la Camargue. Le départ, fixé à 8 h, a conduit le groupe jusqu'à Aigues-Mortes, point de départ d'une belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

La matinée a débuté par une croisière au fil des canaux, ponctuée d'un arrêt au « Mas de la Comtesse » où nous avons été accueillis par les gardians. Présentation commentée de la manade suivie d'un tri de taureaux et d'échanges avec les gardians. Le propriétaire, passionné par son métier, a partagé avec enthousiasme son attachement à ses chevaux et taureaux.

Le repas, servi à bord de la péniche, a permis de profiter du cadre naturel malgré un orage soudain. Bien à l'abri, les participants ont savouré ce moment chaleureux avant de poursuivre la visite par la découverte du patrimoine historique d'Aigues-Mortes et de ses célèbres remparts.

Sur le chemin du retour, un dernier temps de partage attendait les voyageurs : un goûter généreux, avec les gâteaux « maison » préparés par les membres du bureau de l'association.

Une journée réussie, entre culture, gastronomie et amitié, qui restera sans nul doute dans les mémoires.



JOLI GESTE DE PMV A L'APE

Par Puyméras Mon Village

UN BEAU GESTE POUR LES ENFANTS DES ECOLES.



L'association Puyméras Mon Village a récemment remis un chèque de 100 € à l'APE (Association des Parents d'Elèves) des écoles de Puyméras, Faucon, Mérindol.

Cette somme équivaut à la valeur des crêpes dégustées cette année par les enfants des écoles, préparées par le café des Barrys, ainsi que des 30 glaces offertes aux enfants lors du défilé du 14 juillet.

Merci Pauline et Valentin pour ce joli geste de la part du café, qui a refusé d'être payé pour cette prestation et a préféré proposer que la somme soit reversée à l'APE.

Une belle chaîne de solidarité locale entre associations, commerçants et écoles qui illustre parfaitement l'esprit de convivialité et de partage qui règne à Puyméras.

SALON DE MASSAGE
SANDRINE CHAMPEAU

06 74 59 27 58
champeausandrine485@gmail.com
Puyméras

un moment de douceur

Masseuse diplômée de l'école de massage AZENDAY

54 Chemin de Sainte Jalle
84110 PUYMÉRAS

JOLITOIT PROVENCE
COUVREURS ZINGUEURS

Frédéric Lagarde 06.44.08.25.40

ZINGUERIE

Pose de gouttières, chéneaux, étanchéité, abbergements de cheminée et de fenêtres de toit

TOITURE

Rénovation et réparation

contact@jolitoit-provence.fr



ASSEMBLEE GENERALE CDF

Par le Comité des Fêtes

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Nous nous sommes réunis le 10 octobre à la salle de la Grande Fontaine pour l'assemblée générale de notre association. À cette occasion nous avons présenté le bilan financier et moral. Cette année nous avons dépensé au total 34 433 € pour des recettes s'élevant à 35 803€. Un nouveau bureau a été élu : Moinier Marine (présidente), Manguette Robin (vice-président), Verstaete Céline (trésorière), Hem Tibault (secrétaire), Lévèque Loïc (secrétaire adjoint).

Nous en avons également profité pour féliciter l'investissement de chacun des bénévoles, qui permet de dynamiser notre association et village.



Cette année nous avons proposé ou participé à différentes manifestations : concours de belote, marche gourmande, 14 juillet, fête votive, forum des associations, journée des Gaulois et marché de Noël. On s'en réjouit et espère pouvoir faire de même l'année prochaine. On a également de nouvelles idées qui permettront, on l'espère, de poursuivre cette volonté de faire vivre notre village, et que chacun puisse trouver une manifestation à son goût.

On profite de ce mot pour vous souhaiter une excellente année 2026, remplie de joie, et on espère partager avec vous une partie de cette année de manière festive.

Si certains d'entre vous souhaitent s'investir, d'une manière ou d'une autre dans notre association, qu'ils n'hésitent pas à nous envoyer un message au 06.04.53.59.16 ou à cdfpuymeras@gmail.com.

LES SORCIERES

Par Puyméras Mon Village

LES FEMMES ET LA SORCELLERIE

Dimanche 26 octobre 2025 au centre culturel de Puyméras.



Une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence organisée par Puyméras Mon Village sur « Les femmes et la sorcellerie » présentée par Josy Navaro-Véra.

Magicienne volant sur un balai, hérétique condamnée au bûcher, femme fatale aux mœurs débridées, empoisonneuse maîtrisant l'art des plantes, la sorcière, femme de savoir et libre, suscite tous les fantasmes. Pourchassée et brûlée au XVI^e et XVII^e siècle, elle est maintenant devenue une icône féministe incarnant pouvoir et indépendance. « Nous sommes les petites filles des sorcières que vous n'avez pas réussi à brûler ». Au-delà du militantisme féministe, les nouvelles sorcières sont à l'heure actuelle des femmes qui souhaitent ne pas se confiner au travail reproducteur mais exploiter leur puissance et leur énergie féminine. Et la conférencière de conclure : « Je dirais qu'aujourd'hui plus que jamais dans un monde patriarcal, capitaliste et anti écologique, la sorcière incarne un esprit de liberté, une forme de révolte et une autre façon d'être au monde, qui, j'espère nous aidera à réenchanter nos vies. »

Une conférence très bien reçue par le public. Josy Navaro-Véra a également en répertoire des exposés sur les femmes pirates, les femmes dans les années 20s, l'exploratrice Alexandra David Neel et un travail en cours sur les femmes espionnes. Nous la reverrons très probablement...

Le verre de l'amitié a été offert aux personnes présentes.

PMV remercie Gérard Poirier pour la sono et Jean-Marie Philippe pour le prêt d'un projecteur.

LES AUTOMNALES

Par Puyméras Mon Village

LE FESTIVAL DES AUTOMNALES : de quoi s'agit-il ?

Les Automnales sont nées de la volonté des villages de proposer à tous, habitants et visiteurs, un fil rouge de fêtes et manifestations mettant à l'honneur le sens du partage et de la convivialité en Vaison Ventoux, tout au long de l'automne. Onze soirées sont organisées du 27 septembre au 12 décembre dans les villages de Vaison-Ventoux. Partagez le plaisir d'une rencontre autour du feu, de la lumière, des flambeaux, au cœur de nos villages.



PUYMERAS A ACCUEILLI LA FLAMME DES AUTOMNALES

Le 17 octobre, les Puymérassiens nous avaient donné rendez-vous avec Vulcain pour une soirée chaleureuse à souhait. Le coup d'envoi des festivités a été donné avec la transmission du flambeau des mains du maire de Savoillans, Thierry Thibaud, au maire de Puyméras, Roger Trappo.

S'en est suivi le traditionnel défilé aux lampions permettant une découverte des superbes ruelles du village avant le spectacle « feu et danse » d'Indira Danse Fit.

La mairie de Puyméras a offert l'apéritif au coin du brasero. Ensuite une savoureuse soupe de petit épeautre concoctée par Cedric Trappo du restaurant le Girocédré a été proposée pour le dîner.

Il va sans dire que les Puymérassiens ont mis toute leur énergie dans la participation au Jeu-Quiz des Automnales, pour faire gagner leur commune à la grande joute amicale qui réunit les villages en Vaison Ventoux. Résultats attendus pour la finale des Automnales le vendredi 12 décembre à Saint Romain en Viennois.



Le Girocédré
RESTAURANT

Famille TRAPPO
Le Village - 84110 PUYMÉRAS
Tél : 04 90 46 50 67

www.legirocedre.fr
[mail : legirocedre@club-internet.fr](mailto:legirocedre@club-internet.fr)

Réservations souhaitées. Fermé le lundi toute la journée et mardi midi.

ENTREPRISE DE RAMONAGE AGREE
GILLES REYNAUD - SERGE SERRA
galerie-armony@orange.fr

RAMONAGE

CHEMINEE A BOIS 70 €	CHAUDIERE FUEL 75 €
----------------------	---------------------

20 RUE GASTON GEVAUDAN
84110 VAISON LA ROMAINE

06 32 16 88 52
www.galeriedarmony.com

FETE DES GAULOIS

Par le Comité des Fêtes

Ce 18 octobre, Puyméras a vécu une superbe fête des Gaulois sous un soleil radieux. À partir de 11 h, l'ambiance était au rendez-vous avec l'ouverture de la buvette... Puis, au menu du déjeuner, huîtres, snack, assiette de tapas, cochon grillé...ont régale les visiteurs, sans oublier les gaufres.

Un grand bravo à Philippe, Robin, Justin qui se sont levés très tôt pour faire griller le cochon !

Les enfants ont profité toute la journée des jeux gonflables. Merci à la PEÑA camarguaise d'avoir animé la fête.

En soirée, le camion de pizzas et le concert de Gilou et Emilien (offert par don Peppone et don Camillo) ont prolongé la fête dans la bonne humeur, comme toujours à Puyméras.

Félicitations à toute l'équipe pour cette journée réussie.

Tous les membres du comité des fêtes sont ravis du déroulement de cette journée, ils sont heureux, que sur cette manifestation, les bénévoles qui s'animent toute l'année pour faire vivre le comité des fêtes aient pu, eux aussi, profiter de la journée !



Un grand merci à tous !

GALERIE DES LIMONADIERS

21, cours Taulignan
84110 Vaison-la-Romaine

julialeven@wanadoo.fr

04.90.28.87.58
07.87.86.21.96

Société Pimprenelle
Julia Leven

Horaires
Du mardi au vendredi
9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h 30
Le samedi
9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h

Entreprise gleize Samuel

Tracteur bleu avec une machine de débroussaillage mécanisé en action dans un champ.

tel: 06.15.75.43.93

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

par la Mairie

Cérémonie du 11 novembre à Puyméras

La commémoration du 11 novembre a rassemblé un grand nombre de Puymérassiens, venus honorer la mémoire des soldats morts pour la France.

Toutes les générations étaient présentes pour participer à ce moment de recueillement. Le défilé, mené par les enfants, a précédé le discours du maire, Roger Trappo, devant le monument aux morts.

La Marseillaise, chantée par le public, les enfants et les officiels a marqué un temps fort de la cérémonie.

La matinée s'est achevée autour d'un apéritif convivial et très fréquenté.



Une belle cérémonie à l'image de Puyméras.

LA BELOTE

Par le Comité des Fêtes

Après un essai réussi l'année dernière, on vous propose 5 dates pour se retrouver autour d'un jeu de cartes. Avec comme d'habitude, pour seul mot d'ordre : convivialité.

Alors on se donne rendez-vous pour partager un moment, un verre, ou même une part de paëlla ?



LA CASTAGNADE

Par Laure Joly Association Parents d'Elèves

« Dis maman, c'est quoi la Castagnade ? »

Comme chaque automne, l'association des parents d'élèves des trois villages organise la Castagnade sur le plan Jaroussier à Faucon !

C'est notre fête de l'automne, un moment super convivial pour se retrouver autour des châtaignes grillées, de bons gâteaux et d'un verre partagé. Les enfants s'amusent, les parents papotent et tout le monde passe un bon moment !

Pendant la journée, on fait cuire des pizzas et des tartes aux pommes dans le four banal (le grand four communal en pierre du village de Faucon, utilisé autrefois par tous les habitants).

Les enfants des écoles préparent aussi de jolis objets et décorations de Noël à l'école et en garderie, que les enseignants et les responsables de la garderie vendent au profit de l'association.

Les fonds récoltés servent à financer des projets des écoles : sorties, activités, matériel pédagogique...



Bref, une belle occasion de faire la fête ensemble, de sentir l'odeur des châtaignes et des tartes qui cuisent et de soutenir nos enfants.



LA CASTAGNADE DU 22 NOVEMBRE 2025

Sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse, la Castagnade a réuni parents, grands-parents, habitants et visiteurs de passage pour un moment convivial et festif. L'équipe, toujours dynamique et motivée, a largement contribué à la réussite de cette journée devenue incontournable à Faucon.

Les enseignants et les responsables de la garderie de Faucon et Puyméras ont proposé à la vente les décorations de Noël créées par les enfants, mettant en valeur leur créativité et leur travail.

Grâce à l'implication de chacun, cette édition a été un véritable moment de partage.

Au nom de l'ensemble de l'association des parents d'élèves des 3 villages, je tiens à remercier, vous les généreux donateurs (comité des fêtes, parents, ainsi que les municipalités représentées par les maires et adjoints), pour votre présence et votre soutien.

C'est ensemble que nous permettrons aux enfants de vivre de beaux moments en sorties scolaires et en moments de partage (goûter de Noël etc...)

Nous vous donnons rendez-vous le 17 janvier 2026 à partir de 15 h pour notre incontournable loto au boulodrome de Faucon.



SAINTE CATHERINE

Par Puyméras Mon Village

L'association PUYMERAS MON VILLAGE fête la Sainte Catherine.

PMV a célébré la Sainte-Catherine le 22 novembre. Comme chaque année, les habitants ont pu déposer ou choisir plantes, boutures et graines lors de ce traditionnel échange végétal.

Le froid très vif a limité la fréquentation, mais l'ambiance est restée chaleureuse grâce aux soupes préparées par Suzanne et Noëlle, proposées à la vente, ainsi que des pots de lavandin pour une somme modique.

Une tombola permettait également de gagner des plantes.

À noter : une erreur s'était glissée dans l'annonce initiale, indiquant la date du 29 novembre au lieu du 22.

Les lavandins restants seront offerts par tirage au sort lors de l'assemblée générale de PMV, le 4 décembre.



LE MARCHE DE NOEL

Par Comité des fêtes

Un marché de Noël 2025 chamboulé par la pluie, mais réussi malgré tout !



Le marché de Noël 2025 restera dans les mémoires : la pluie s'est invitée et a perturbé l'organisation. Par précaution, les animations prévues ont dû être annulées quelques jours avant l'événement.

Heureusement, quelques exposants courageux ont malgré tout maintenu leur présence. Grâce à eux, et malgré la météo capricieuse, habitants et visiteurs ont pu se retrouver pour partager un verre et déguster une tartiflette bien réconfortante. La démonstration de danse d'Indira a apporté une touche de fête très appréciée.

Comme chaque année, le marché de Noël marque aussi le lancement des décorations qui illuminent tout le village durant le mois de décembre, pour le plaisir de tous.



SHOWROOM & BUREAUX
61, ANCIENNE ROUTE DE NYONS - 84110 PUYMERAS

Le Paysagiste
Vous mets au vert...

0 4 . 6 6 . 5 9 . 8 2 . 9 5

CONTACT@LEPAYSAGISTE.NET

Depuis 2007


VIANET Services

Rats, souris, fouines, pigeons, serpents, frelons, guêpes, essaims d'abeilles, blattes, fourmis, punaises de lits, etc

Intervention ponctuelle ou contrat annuel

Frédéric VIANEZ
Mob. : 06 88 65 25 89
contact@vianetservices.fr

Agrément ministériel
Habilitations électriques
Toutes hauteurs
www.vianetservices.fr

MARCHE DE NOËL

Par Jenny Chaloin

Marché de Noël Chocolaterie Chaloin

Le 6 décembre dernier, la chocolaterie de Puyméras a eu le plaisir d'accueillir son marché de Noël, qui a rencontré un très beau succès. Plus de 25 exposants étaient présents pour faire découvrir leur savoir-faire, dans une ambiance conviviale et festive.

Cette année, le marché de Noël se tenait le même jour que celui de l'Institut Plantin Truffes. Afin de permettre aux visiteurs de profiter pleinement des deux événements organisés dans la zone artisanale du Maupas, une navette en calèche a été mise en place pour relier les deux marchés, une initiative très appréciée du public.

Les enfants ont été particulièrement choyés tout au long de la journée. La chocolaterie a offert les tours de poneys, animés par Les Crinières du Ventoux, qui ont rencontré un franc succès. Nos voisins brocanteurs ont également proposé un atelier de créations de Noël, ouvert aussi bien aux enfants qu'aux adultes, favorisant le partage, la créativité et les moments intergénérationnels.

Parmi les autres temps forts de la journée, les photos de famille avec le Père Noël, réalisées par la photographe Camille Meffre, ont offert de précieux souvenirs aux familles. Mais sans aucun doute, l'animation qui a le plus marqué les esprits fut le lancé de lanternes, un moment suspendu, magique et chargé d'émotion, partagé tous ensemble.

Nous sommes particulièrement heureux du succès de cette édition, qui a accueilli davantage de visiteurs que l'année précédente. Notre souhait était d'offrir un marché de Noël traditionnel, à l'ambiance familiale et féerique, et les retours très positifs du public nous confirment que cet objectif a été atteint.

Ce marché a également été l'occasion de mettre en avant les métiers de l'artisanat, les producteurs et les créateurs de notre région, dont la qualité du travail et la passion contribuent à la richesse de notre territoire.

Nous sommes ravis d'avoir pu participer à la joie des petits et des grands et remercions chaleureusement tous les exposants, partenaires, intervenants et visiteurs pour leur présence et leur enthousiasme. Ces moments de partage et de convivialité sont précieux et donnent tout leur sens à la vie de la zone artisanale de PUYMÉRAS.

Marco, Jenny et leur fils Matteo Chaloin



ASSEMBLEE GENERALE PMV

Par Puyméras Mon Village

Puyméras Mon Village a tenu son assemblée générale

Ce vendredi 5 décembre 2025, l'association Puyméras Mon Village a tenu son assemblée générale en présence de nombreux adhérents. En préambule de la présentation du rapport d'activité, Madame BARNOUIN, présidente de l'association, a souhaité adresser ses remerciements à la municipalité pour la mise à disposition gratuite des salles de la commune mais également pour l'aide logistique apportée par les services techniques municipaux tout au long de l'année. Elle a également remercié les autres associations puymérassiennes (Rand'O'Soleil, Comité des Fêtes, Puyméras Karaté Club...) pour leur aide lors de nombreuses manifestations. Ses remerciements sont également allés à Cédric TRAPPO (et au Girocédré) qui nous a préparé et offert la soupe d'épeautre lors du repas de la soirée des Automnales, au Théâtre des 2 Mondes et à Gérard POIRIER pour le prêt de matériel. Elle a enfin salué l'engagement sans faille des membres du conseil d'administration qui se sont mobilisés toute l'année à ses côtés.

L'association Puyméras Mon Village a été créée en 1993 et depuis cette date, elle œuvre pour atteindre les objectifs définis par les statuts à savoir « améliorer la vie et le cadre de vie dans le village en proposant des activités et des actions, en favorisant les rencontres ». En 2025, Puyméras Mon Village compte 103 adhérents à jour de leur cotisation, a tenu 5 conseils d'administration, programmé ou participé à 13 manifestations et proposé 3 numéros du journal « Puyméras Mon Village ».

La situation financière présentée par le trésorier de l'association, monsieur FANNI atteste d'une situation saine. Les recettes (cotisations des adhérents, manifestations réalisées...) couvrent les dépenses engagées (assurances, papeterie, frais postaux, frais engagés pour la réalisation des manifestations et activités). Le résultat net pour l'année 2025 fait ressortir un bénéfice de 1 068,09 euros.

Madame BARNOUIN s'est félicitée de ces bons résultats et avec le conseil d'administration nous promet une année 2026 aussi riche, variée et intéressante que les années précédentes avec conférence, concert, spectacle, repas, goûter avec les enfants de l'école...

Cette séance a pris fin vers 19 heures 15 avec une loterie pour gagner des plants de lavandin et le partage du verre de l'amitié.

UN ORCHESTRE A PUYMÉRAS

Par Delfine Ragonot

Un jeune orchestre à Puyméras!



C'est une formation musicale très originale qui est née cet été à Puyméras: un ensemble de cithares et zithers, instruments à cordes d'origine folklorique mais repensés et améliorés par des luthiers passionnés. A notre ensemble s'est jointe une harpiste drômoise et de temps en temps un flûtiste.

Nous nous retrouvons toutes les 6 semaines environ pour une après-midi de travail. Nous avons le privilège d'avoir avec nous Alain Wetterwald, luthier qui peut enfin trouver un cadre pour jouer ! L'ensemble se compose actuellement de deux zithers qu'il a créées, dont une pour gaucher! une grande cithare italienne, une harpe celtique. Notre répertoire va des mélodies celtiques aux airs sacrés, compositions contemporaines, et chant que nous travaillons également en polyphonie au sein du groupe.

Notre formation n'a pas encore de nom ! Mais nous espérons au printemps présenter notre travail lors d'une audition publique.

CHORALE DE PUYMÉRAS

Par Evelyne Jevaudan

Le concert de Noël, du 14 décembre 2025, à l'église de Puyméras, a réuni les choristes du Chœur de Puyméras, maintenant malheureusement dissous, et des choristes venus de Vinsobres, pour conter, cette année, la légende amérindienne du colibri. Tour à tour, les choristes ont enchaîné, les petits paragraphes de ce conte, entrecoupés par différents chants traditionnels de Noël. Nous avons commencé néanmoins par « Freedom ». Un conte avec beaucoup d'animaux comme les aiment les enfants et les grands ! avec le grand fleuve Amazone et le petit colibri. Et c'est lui qui apporte l'espoir de pouvoir compter sur la bonne volonté de chacun pour le bien commun. Il y eut de francs applaudissements et un vin chaud offert en fin de concert fut gaiement apprécié.

Par ailleurs, bonne année à vous !



VŒUX DU MAIRE

Par Roger Trappo

Discours de vœux à la population de Puyméras

Chers collègues élus, Chers concitoyens, chers amis de Puyméras,

En ce début d'année, c'est avec une grande fierté que je m'adresse à nouveau à vous pour vous présenter mes vœux les plus sincères, en mon nom, mais également en celui des élus qui œuvrent pour notre village.

Puyméras, ce n'est pas seulement un nom sur une carte, c'est une histoire, une communauté, des visages familiers, des projets qui prennent vie. Et cette année, plus que jamais, je souhaite partager avec vous ce qui fait la force de notre territoire : notre capacité à nous rassembler, à innover, et à préparer l'avenir ensemble.

Si je devais retenir une image de 2025, ce serait celle de nos nouveaux locaux administratifs, désormais ouverts et opérationnels. Un projet longuement mûri, rendu possible grâce à l'engagement de nos partenaires financiers - l'Etat, la Région, le Département, et bien sûr, vous, habitants, qui avez soutenu cette démarche par votre confiance et vos contributions.

Ces nouveaux espaces ne sont pas qu'un simple déménagement. Ils symbolisent notre volonté de moderniser notre action publique, de faciliter vos démarches, et d'offrir à nos agents un cadre de travail digne de leur engagement au quotidien. Parce qu'une mairie, c'est avant tout un lieu de service, de proximité, et d'écoute. Et aujourd'hui, Puyméras se dote des outils pour mieux vous servir.

Mais une collectivité, c'est aussi, et surtout ses enfants. Et cette année Puyméras a accueilli la seconde classe du regroupement pédagogique intercommunal et ce, pour les trois prochaines années.

Une école, c'est une commune qui attire de nouvelles familles, qui dynamise son économie locale, et qui préserve son âme.

Je veux ici saluer le travail de notre équipe enseignante mais également le personnel scolaire, qui fait vivre cette école avec passion, et remercier les élus de Faucon, Mérindol et Puyméras qui œuvrent sans relâche pour maintenir en vie nos trois écoles.

Mais je veux aussi lancer un appel : continuons à faire de Puyméras un village où il fait bon grandir. Parce que c'est là, dans ces petites classes, que se prépare l'avenir de notre territoire.

Pour conclure, je formule deux vœux pour cette nouvelle année :

Que Puyméras reste un village où il fait bon vivre - avec des services publics de qualité, une école dynamique, et une vie associative riche.

Que nous continuions à porter haut les couleurs de notre ruralité - en montrant que les petites communes ont des atouts majeurs à offrir.

Alors oui, 2026 sera une année de projets, de défis, et d'espoirs. Mais une chose est sûre : avec vous, Puyméras a toutes les cartes en main pour écrire une nouvelle page de son histoire.

Je vous remercie, et vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, remplie de santé, de bonheur, et de réussite.



Vive Puyméras, et vive la République !

AG PUYMERAS KARATE CLUB

Par Caroline Garcia

Bureau « Puyméras Karaté Club » : présidente Caroline Garcia - instructeur : Frédéric Garcia, secrétaire : Pierrette Champaloux, Trésorier : Frédéric Garcia, Trésorier adjoint : Jean-Baptiste Graziani.

Le 19 décembre 2025 a eu lieu la 2e assemblée générale du « Puyméras Karaté Club ».

Caro, la présidente remercie les personnes présentes pour leur soutien et Roger, le maire, ainsi que son conseil municipal, pour tout ce qu'ils déploient pour le club : la salle, la subvention...



Cet engagement permet d'apporter encore un peu plus de vie dans notre village.

Un merci également aux membres du bureau JB et Pierrette pour leur indispensable soutien dans la vie du club, ainsi qu'à Dondé et JB pour le don de chocolat pour les enfants.

Le groupe des enfants est très agréable et travaille bien. Bon groupe d'adultes, excellente ambiance, dynamique, très agréable.

Pas de compétitions, de nouvelles règles font que pour l'instant nous n'enverrons pas d'enfants en compétitions.

Notre objectif pour les enfants, reste basé sur notre sport de défense. Si nous permettons à un enfant de ne pas se faire agresser ou de ne pas devenir agresseur, nous avons gagné.

Dans le karaté, au plus on connaît les techniques au moins on a envie de les pratiquer parce qu'on a acquis de la maitrise et de la confiance en soi. C'est essentiel.

Rapport financier 2024-2025, il s'étend donc en période d'activité c'est à dire du 31 août 2024 au 31 août 2025.

Nous avons pour cette période un solde positif de 445,10 €.

Nous avons changé de banque en début d'année et sommes au Crédit Mutuel où les frais bancaires sont inexistant. Nous avons obtenu une subvention de 200€ par le Crédit Mutuel.

Pour cette saison 2025-2026 nous avons en banque à ce jour 1444,43 € ce qui va nous permettre de faire des achats de matériel de protection et pédagogique.

Quelques mots de la secrétaire :

Merci aux parents et leurs enfants, aux adultes de renouveler leur confiance à Fred qui, en tant que bénévole, est un instructeur efficace et souriant.

Fred a conservé le rythme de 2 cours, deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, en conservant les 2 cours successifs consacrés aux enfants puis aux adultes.

La cotisation est inchangée : comme l'an passé le bénévolat de Fred reste entier. Un grand merci à Fred. Nous rappelons toutefois que l'engagement de Fred reste d'un cours par semaine et il se réserve d'annuler une séance s'il est empêché pour quelque raison que ce soit : raison personnelle ou professionnelle.

Fred est garant du bon déroulement des cours, de la pratique du karaté et de l'enseignement prodigué.

Le karaté est un art martial qui exige une moralité, un comportement et une pratique spécifiques.

La Fédération Française de Karaté a d'ailleurs édité un code moral qui est affiché en salle de cours.

Après l'adoption à l'unanimité de ces rapports, l'assemblée générale s'est terminée par des démonstrations sur le tatami, enfants et adultes, des remises de barrettes et par le verre de l'amitié.



FOOTBALL

Par Union Sportive une Autre Provence

Une saison bien lancée et des projets tournés vers l'avenir

La saison 2025-2026 débute sous de bons auspices pour l'US Autre Provence, qui poursuit son développement sportif et associatif avec dynamisme, aussi bien chez les seniors que chez les jeunes.

Côté équipes seniors, le club engage cette année trois équipes en championnat.

L'équipe fanion évolue en D1, représentant le plus haut niveau départemental et portant haut les couleurs de l'US Autre Provence.

L'équipe 2, engagée en D3, ainsi que l'équipe 3 en D4, permettent à un large effectif de joueurs de s'exprimer chaque week-end dans un esprit de compétition, de progression et de convivialité.

A la trêve de Noël, l'équipe fanion occupe la 7ème place de son championnat, la Réserve en D3 est première de son groupe et vise une montée au niveau supérieur. La 3, quant à elle, a pour but de prendre du plaisir les dimanches et de donner le maximum sur les terrains.

La formation des jeunes reste au cœur du projet du club. Avec 170 licenciés âgés de 5 à 15 ans, l'US Autre Provence confirme son rôle majeur dans l'apprentissage et la transmission des valeurs du football.

Les catégories U6 à U11 évoluent sous les couleurs de l'USAP, tandis que, depuis cette saison, une entente avec le RGM, club de Malaucène, a été mise en place pour les catégories U12 à U16, afin d'offrir aux jeunes joueurs des effectifs équilibrés et un encadrement adapté favorisant leur progression et leur épanouissement.

Le projet éducatif et sportif du club va au-delà des entraînements et des matchs. L'objectif final pour les jeunes catégories est ambitieux et fédérateur : emmener les enfants de U10 à U13 à participer à un tournoi international, sur deux jours. Une expérience sportive et humaine forte, qui permettra aux enfants de partager un moment inoubliable, de renforcer la cohésion du groupe et de valoriser leur engagement tout au long de la saison.

Afin de permettre le financement de l'association et la réalisation de ces projets, de nombreuses manifestations conviviales sont organisées :

- Loto en ligne : 14 décembre 2025.
- Tombola : tirage le 15 février 2026 - tickets en vente à la buvette les dimanches.
- Soirée Pasta Party : 14 mars 2026 à la salle des fêtes de Mollans.
- Vide-greniers : 07 juin 2026 au stade de Puyméras
- Aïoli : 25 juillet 2026 à Mollans.
- Soupe au pistou : 21 août 2026 à Puyméras, rendez-vous incontournable de l'été.
- Le goûter de Noël, organisé le 17 décembre 2025 à la salle des fêtes de Malaucène, a également été un temps fort de la saison, réunissant enfants, familles et encadrants dans une ambiance chaleureuse.

Le Club de l'US Autre Provence rappelle que tous les dons sont les bienvenus afin de soutenir ses actions et ses projets. Le club peut également fournir un reçu de don permettant une défiscalisation, pour les personnes et entreprises souhaitant apporter leur soutien.

À travers ses équipes, son école de football dynamique et ses nombreux projets, l'US Autre Provence confirme son rôle essentiel dans la vie sportive et associative locale, où l'engagement, le plaisir et la convivialité restent des valeurs fondamentales.



LOTO APE

Par Laure Joly

Le loto du samedi 17 janvier après-midi au boulodrome de faucon s'est déroulé dans une excellente ambiance, avec de nombreux joueurs au rendez-vous et de très beaux lots offerts par les nombreux commerces, Intermarché Saint Romain, parents et artisans locaux. Les parents, toujours très actifs, ont régale petits et grands grâce aux gâteaux, pizzas, quiches et crêpes préparés pour l'occasion.

Nouvelle initiative cette année : Emeric (notre chaperon du jour) a pris en charge les enfants à la salle du Fougaou après leurs parties, avec des jeux comme le ballon prisonnier et atelier coloriage. Les enfants étaient ravis, tout comme les joueurs.

Prochain rendez-vous : le vide-greniers et marché aux fleurs, le 12 avril à Mérindol-les-Oliviers.





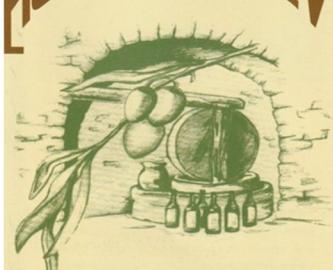
Sandrine Machan
MassoSe Spa Praticienne

Contact
07 69 30 98 43

sandrine.machan@gmail.com
@sandrinemachan



HUILE D'OLIVE



Fabrication Artisanale
extraite par 1^{ère} pression à froid

LE VIEUX MOULIN

Alain FARNOUX
21 impasse de Maupas
84110 Puyméras
Tél. 04 90 12 02 57 - Fax 04 90 35 60 81
26110 Mirabel-aux-Baronnies
le.vieux.moulin.af@orange.fr
www.levieuxmoulinfarnoux.fr
Point GPS : N 44.27637° / E 5.10898°


ATELIER
DE COIFFURE
**bulle
D'HAIR**
Les villages ont aussi droit à leur coiffeur !
06 82 31 76 35

Lundi 9h-18h sur RDV
Mardi 9h-18h
Mercredi 9h-12h sur RDV
Jeudi/Vendredi 9h-18h
Samedi 9h-12h
Service à domicile
lundi et mercredi
84110 Puyméras

RECETTE CUISINE

par Jean-Christophe DIANOUX

JARRET DE VEAU AUX MORILLES

Pour 4 à 6 personnes :

1 jarret de veau de 1,5 ou 2 kg - 2 oignons - 4 carottes - 1 tête d'ail - 2 verres de vin blanc doux (type Monbazillac) - 1/4 verre à sirop de vinaigre balsamique blanc - 25 cl crème fraîche liquide semi-épaisse - 30 g de morilles sèches - miture* - sel et poivre.

*Miture : épice inventée et labellisée par JC obtenue avec des cèpes séchés, des feuilles de sauge et des feuilles de laurier séchées et du poivre, mixés au hachoir électrique.

Préparation et Cuisson : 5 heures 30 environ

Dans une cocotte en fonte de préférence émaillée, faire revenir à feu doux le jarret dans un mélange beurre/huile d'olive 10 mn d'un côté, 10 mn de l'autre. Réserver dans un plat.

Dans la même cocotte non lavée, ajouter les oignons, l'ail et les carottes dans le gras du jarret et faire cuire pendant 20 mn. Déglaçer avec les 2 verres de vin blanc et laisser cuire doucement pendant 10 mn. Ajouter 2 cuillères à soupe de miture, le $\frac{1}{4}$ de verre de vinaigre de vin blanc, sel et poivre.

Remettre le jarret dans la cocotte, recouvrir aux $\frac{3}{4}$ d'eau. Placer cette cocotte avec son couvercle (sinon recouvrir avec du papier d'aluminium) dans un four préchauffé à 150° pendant 4 heures. Tourner le jarret à mi-cuisson.

Pendant ce temps, faire tremper les morilles séchées pendant 2 heures.

Au bout de 4 heures, sortir la cocotte du four, retirer le jarret. Passer les légumes (oignons, ail, carottes) au moulin à légumes grille fine. Vous obtenez ainsi un fond de sauce, faire réduire puis ajouter l'eau des morilles. Faire réduire de nouveau. Ajouter les morilles et faire cuire au moins 15 minutes. Rajouter la crème fraîche et poursuivre la cuisson 5 mn.

Enlever la couenne du jarret et mettre le jarret dans la sauce. Réchauffer le tout 5 mn à feu vif.

Accompagner ce plat d'un écrasé de pommes de terre.

Régalez-vous. JC

ATELIER THEATRE

par Gérard Poirier

PROJET D'UN ATELIER THÉÂTRE À PUYMÉRAS

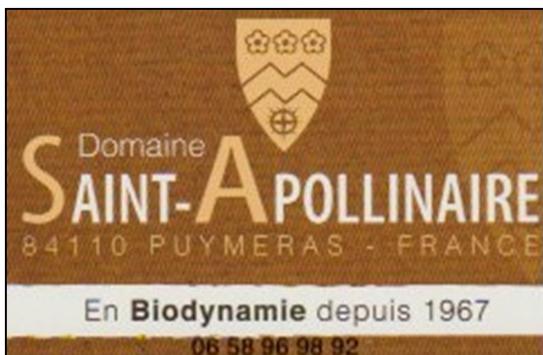
Gérard POIRIER propose dans le cadre de l'association Puyméras Mon Village d'animer un atelier théâtre qui s'adresse aux adultes ou presque-adultes (à partir de 16 ans).

L'objectif : préparer pour la fin d'année scolaire, la représentation soit d'une pièce soit de saynètes. Le choix du ou des textes se fera en collaboration avec les participants.

De même, les répétitions (horaires, rythme, lieu) se définiront avec les « acteurs ».

Pour inscriptions ou informations complémentaires vous pouvez joindre Gérard POIRIER au

07 71 66 34 64 ou à l'adresse mail suivante : poiriergerard@free.fr



BORNES, CROCHETS, HEURTOIRS par Jean-Pierre REYBAUD

Les bornes en pierre

A l'époque des charrettes, ces bornes dites "pousoirs de roues" ou chasse-roues, servaient à éloigner les moyeux en fer, des pierres de taille ou des murs à la base des maisons. Ici on les nomme les "Butorodo", et en provençal alpin, "bouta rota", c'est à dire pousse-roues. On les trouvait surtout à l'angle des rues, et des entrées des portails. Ainsi il en subsiste une à l'angle de la Grand Rue et de la place de la Grande Fontaine, dans notre village.

Les crochets de volets

Pour bloquer les volets ouverts des fenêtres, et éviter qu'ils ne claquent au vent, on trouve de simples butées, avec un élément mobile en fer, ou représentant une tête de cheval, de femme portant chapeau, (appelée tête de bergère) ou d'homme avec un chapeau (comme moi), mais surtout d'homme barbu avec barbe large, fine, ou encore plus rarement fendue. L'objet apparaît et se démocratise à partir du XVIII^e siècle. Dans les maisons bourgeoises, avant la Révolution, à l'avant une tête de noble, et au revers de diable (lorsque le volet était fermé), signifiant que celui -ci devait rester dehors.

Les heurtoirs de portes, ou tambours

Accrochés par la partie supérieure à la porte, ils permettaient aux habitants de la maison d'indiquer qu'une personne était là. A l'origine simple anneau permettant de frapper sur la porte et l'ouvrir, devenus ensuite œuvres d'arts, ornés quelquefois d'une tête de lion ou d'un pied de cervidé. À partir du XIX^e siècle, les fonderies vont proposer des modèles en série, dont les mains. Le plus souvent, une main féminine droite ou gauche, portant une bague au majeur ou à l'index et au poignet de dentelle, et tenant une pomme, permettant de frapper sur la tête de clou fixée dans la porte.

POTEAUX INDICATEURS

par Mélanie BIENFAIT

Les Poteaux indicateurs, un élément méconnu de notre patrimoine.

C'est au XIX^e siècle que des plaques donnant les directions, et les noms des routes sont installées sur nos routes françaises.

Dans le Vaucluse, elles vont prendre l'aspect de piliers en pierre sur lesquels sont posés des plaques en fonte, soit en relief, soit peintes. C'est à partir des années 1830 que les Ponts et Chaussées les mettent en place.

Bien entendu, l'idée de marquer nos routes n'est pas nouvelle, et les bornes milliaires à l'époque romaine marquaient déjà la distance séparant le lieu de la capitale. Elles portaient également la mention de l'empereur sous lequel celle-ci avait été élevées.

Progressivement remplacées, nous avons la chance d'en posséder une à Puyméras, qui passe un peu inaperçue et mériterait une restauration. Actuellement placée à l'entrée du chemin de Piégon.

Elle marquait la route menant à Mérindol d'un côté et à Piégon de l'autre, et donc vers la Drôme, avec un changement de département, chose étonnante car la limite se trouve 2 kilomètres plus loin, pouvant laisser croire que cette borne a été déplacée. Elle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien établi en 1826, qui est donc antérieur à sa mise en place.

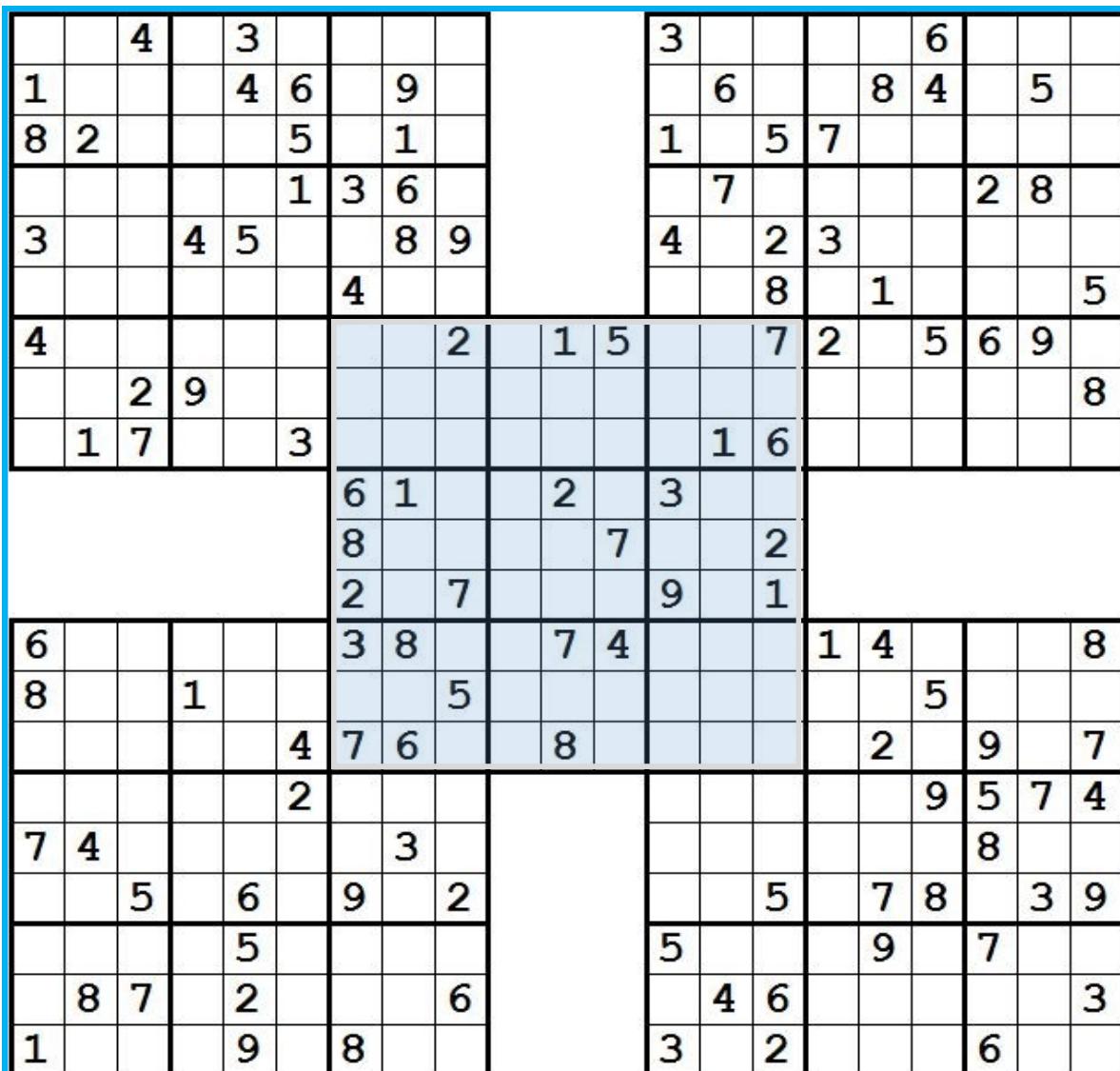
Dans les villages, les panneaux sont directement fixés sur les murs des maisons. Aux intersections, les plaques sont fixées sur des bornes de taille variable. Dans le Vaucluse, les survivantes ont tout de même une ressemblance : des pilastres en ciment gris au couronnement pyramidal, avec une plaque en fonte sur laquelle les caractères sont peints. On devine encore sur la notre le mot "VAUCLUSE" côté sud.

On peut voir une autre de ces bornes, dont la plaque a été restaurée, sur la route entre Faucon et Mollans, qui marque le passage du Vaucluse à la Drôme.



NOTRE PAGE DE JEUX

SUDOKU



P C D T A D I D N A C X I O V
 O A O R B E P B T A D N A M O
 P M R U S F M M U A E R U B T
 I P I L T I A O A L E L I R E
 N A O H E M I C Y C L E U T R
 I G L I N M R P R O M E S S E
 O N O I T C E L E T T I T S C
 N E S E I T M N E A L E E I O
 E R I D O G M G T S G N L E N
 H B D U N E A U N A A T E G S
 P M R A V R R A D T I T C E E
 A A R R F C G N E O U R T T I
 R H R F S O O U R P E S E R L
 A C U T L S R D E B A T U A O
 P S T S I E P D N I T U R C S

MOTS MELES

par Nathalie Saussaye

ABSTENTION	ELECTEUR	PESER
BULLETIN	ELECTION	PROGRAMME
BUREAU	ELIRE	PROMESSE
CAMP	FRAUDE	RANG
CAMPAGNE	HEMICYCLE	SCRUTATEUR
CANDIDAT	ISOLOIR	SCRUTIN
CARTE	LISTE	SENATEUR
CHAMBRE	MAIRE	SIEGE
CONSEIL	MANDAT	SLOGANS
COUT	OPINION	SONDAGE
DEBAT	PARAPHE	SUFFRAGE
DEFI	PARLEMENTAIRE	TOUR
DEPUTE	PARTI	VOIX
DROIT		VOTER

LES ASTUCES DE CORINNE

par Corinne Bègue

1) Un produit nettoyant auto pour les plastiques.

Dans 200 ml d'eau, ajouter 100 ml d'huile de lin et 2 cuillères à soupe de savon noir.

Tout mélanger et mettre dans un vaporisateur.

2) Pour dégivrer les vitres, serrures auto.

Mélangier 200 ml d'alcool ménager, ajouter 2 à 3 gouttes de liquide vaisselle et de l'eau.

Mettre dans un vaporisateur.

3) Pour marcher sur la glace et le verglas.

Mettre des chaussettes par-dessus vos chaussures, cela permet une meilleure adhérence.

4) Odeurs dans les canalisations.

Verser 2 cuillères à soupe de sel fin avec 2 cuillères de percarbonate de soude dans les canalisations, laisser agir 10 minutes, puis verser 1 litre d'eau chaude.

5) Pour protéger les caoutchoucs des voitures.

Mettre de la vaseline sur les joints de porte et autour des cosses de batteries pour éviter la corrosion.

LES RECETTES DE GRAND-MÈRE

par Nathalie Saussaye

Remèdes de grand-mère et leurs bienfaits

Pour les maux de gorge

- Infusions au miel et citron : mélangez du miel avec du jus de citron dans de l'eau chaude pour apaiser la gorge.
- Gargarismes au sel : dissdez du sel dans de l'eau tiède et utilisez-le comme gargarisme pour réduire l'inflammation.
- Sirop de thym : faites bouillir du thym avec du miel pour créer un sirop apaisant contre la toux.
- Vinaigre de cidre de pomme avec du miel : mélangez du vinaigre de cidre de pomme avec du miel dans de l'eau chaude pour apaiser la gorge.
- Tisane au gingembre et au miel : laissez infuser le gingembre dans de l'eau bouillante avec du miel pour un effet antibactérien et soulager votre gorge.

Pour le rhume et la congestion nasale

- Inhalation de vapeurs à l'eucalyptus : ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus à de l'eau chaude et inhalez la vapeur pour dégager les voies respiratoires.
- Bains de pieds à l'eau salée : trempez les pieds dans de l'eau chaude avec du sel pour soulager la congestion.
- Cataplasme à la moutarde sur la poitrine : mélangez de la poudre de moutarde avec de l'eau pour créer un cataplasme pour décongestionner la poitrine.
- Compresse d'oignons sur la poitrine : placez des tranches d'oignon sur la poitrine pour aider à dégager les voies respiratoires.
- Bains à l'eucalyptus : ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus dans un bain chaud pour soulager la congestion.

Pour les maux de tête et la fatigue

- Compresse chaude sur le front : appliquez une compresse chaude sur le front pour soulager les maux de tête.
- Thé à la menthe : buvez du thé à la menthe pour apaiser les maux de tête et procurer une sensation de fraîcheur.
- Infusion à la camomille : consommez une infusion de camomille pour apaiser les nerfs et favoriser le sommeil.
- Thé au gingembre : préparez du thé au gingembre pour ses propriétés anti-inflammatoires qui peuvent soulager les maux de tête.

Pour la prévention (système immunitaire)

- Teinture de propolis : prenez quelques gouttes de teinture de propolis chaque jour pour renforcer le système immunitaire. A lire : la propolis pour soigner les maux de l'hiver.
- Jus d'ail : consommez du jus d'ail chaque jour pour ses propriétés antibactériennes.
- Cuillère de miel et de cannelle : mélangez du miel avec de la cannelle pour renforcer le système immunitaire.
- Romarin en tisane : infusez du romarin dans de l'eau chaude pour créer une tisane riche en antioxydants.
- Infusion de thé vert : profitez des bienfaits d'une délicieuse tisane au thé vert pour renforcer vos défenses immunitaires.



18ème Randonnée Festive de Puyméras “La Randonnée des Géants”

Organisée par le comité des fêtes de Puyméras

Samedi 11 avril 2026

Randonnée pédestre d'environ 15 kilomètres, afin de (re)découvrir nos beaux paysages, tout en s'arrêtant pour des pauses gourmandes.

Départ avec guides

8h à 10h30

Difficulté : 7/10

Durée (avec les stands) : 5h

Bâtons de marche
fortement recommandés

Bouteille d'eau obligatoire

Déconseillée aux enfants de - de 8ans

Accueil :

Au cœur du village

Départ :

Place du jeu de Paume

Stands de dégustation :

Sur l'ensemble du parcours

Arrivée :

Au stade avec marché de producteur

Réservation obligatoire !

20 € par personne et 10€ pour les enfants de 8 à 14 ans.

La marche aura lieu quelle que soit la météo, les inscriptions ne seront pas remboursées.

Inscription sur Hello Asso :

Inscription et paiement en ligne.

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-puymeras/evenements/randonnee-gourmande-puymeras-2026>



Inscription par courrier :

A retourner au Comité des Fêtes, 3 place de la grande fontaine, 84110 Puyméras **avant le 22 mars 2026** accompagné d'un chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Puyméras

Nom et prénom :

Adresse postale :

Montant du chèque : x 20€ + x 10€ (enfants de -14ans) = €

Adresse mail :

Contact : cdfpuymeras@gmail.com – Céline : 06.03.18.43.80

Suivez nous sur nos réseaux



Le prochain numéro de Puyméras Mon Village paraîtra fin mai 2026.

Merci de nous transmettre vos articles et informations diverses au fur et à mesure de vos activités et au plus tard le fin avril 2026.

A cette Adresse Mail : pmvassociation84@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION A PUYMÉRAS MON VILLAGE
A remettre dûment complété avec le versement de la cotisation

Cotisation annuelle individuelle : 10 €

Cotisation annuelle familiale : 15 €

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Versement de _____ Euros Chèque Espèces Virement

IBAN : FR76 1130 6000 8448 1791 9700 944

Date : ____ / ____ /2026.

Signature :

RÉCEPTION DU JOURNAL DE PMV

Boîte aux lettres Mail Envoi postal (Participation de 15€ pour l'année)

Pour mémoire, le journal de PMV est édité 3 fois par an. La distribution se fait grâce aux bénévoles qui le déposent dans les boîtes aux lettres.

Vous pouvez opter pour un envoi dématérialisé, il vous suffit alors d'envoyer le présent bulletin à l'association Puyméras Mon Village en communiquant votre adresse mail.

Si vous souhaitez un envoi par courrier vous devrez vous acquitter d'une participation aux frais postaux de 15 € pour l'année.

Votre règlement devra être effectué auprès de l'association Puyméras Mon Village chaque début d'année, avec le présent bulletin dûment complété.